CCCA-BTP Com'in 17 04 2020

Erasmus+ Construction Blueprint : un avancement malgré le confinement paneuropéen

Depuis janvier 2019, le CCCA-BTP ainsi que la FFB sont impliqués dans le projet européen Construction Blueprint, s’étendant sur 4 ans et réunissant 24 partenaires (représentants sectoriels nationaux et européens, réseaux et organismes d’enseignement et de formation professionnelle) de 12 pays différents. Son objectif est de développer une approche stratégique sectorielle nouvelle en faveur de l’adéquation des compétences attendues par les entreprises du secteur et celles acquises par les apprenants dans les centres de formation.

À ce jour, une analyse des facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques, légaux et environnementaux impactant le secteur de la construction a été menée à bien dans chaque pays partenaire, puis synthétisée dans un rapport. Parallèlement, les organismes partenaires ont identifié, dans leurs pays respectifs, les bonnes pratiques remédiant aux pénuries de compétences dans le secteur de la construction, aux échelles locales, régionales et nationales. La France a ainsi identifié et partagé un total de 14 bonnes pratiques sur les 9 requises.

De son côté, le CCCA-BTP copilote avec l’IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises) la création d’un observatoire européen prospectif des besoins en compétences du secteur de la construction. Les deux structures ont produit un rapport préliminaire faisant l’état des lieux de l’existant en matière d’observatoires du secteur de la construction au sein des pays partenaires, rapport qui sera complété d’ici la fin du mois d’avril. Il constituera un point de départ pour concevoir une démarche européenne commune, validée par des fédérations professionnelles représentatives au niveau transnational, permettant de conduire des analyses prospectives permettant à des organismes de formation de concevoir et proposer aux entreprises et à leurs salariés des parcours de professionnalisation en phase avec les évolutions et les attentes du secteur.

Enfin, les résultats du projet seront suivis, dans chaque pays, par des représentants sectoriels réunis au sein des groupes nationaux consultatifs actuellement en constitution (NAG).